

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Avant la période des Fêtes, les études sont la priorité!

Magog, 16 novembre 2016 — Pour une 2^e année consécutive, la Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ) et le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) lancent une campagne de sensibilisation à la conciliation études-travail à l'approche des Fêtes. Plusieurs moyens sont présentement mis de l'avant pour rappeler l'importance de choisir un employeur conciliant et d'accorder la priorité aux études.

L'approche des Fêtes : période de pointe pour les étudiants

À l'école, les dernières semaines avant le congé des Fêtes correspondent souvent à une période d'examens et de remise de travaux. Chaque année, des commerçants, qui ont besoin de main-d'œuvre supplémentaire pour cette courte période, emploient des étudiants. Pour un jeune, il peut être tentant de travailler plus pour gagner davantage d'argent.

Pour un jeune qui concilie études et travail, novembre et décembre sont donc un moment critique. « Le constat est que 54 % des jeunes du secondaire et 84 % des étudiants du cégep étudient et occupent un emploi. L'objectif de Conciliation études-travail Estrie est de sensibiliser les employeurs au rôle qu'ils peuvent jouer pour favoriser la persévérance scolaire des jeunes estriens et de les engager concrètement, de développer une conscience collective en Estrie et une implication de tous les acteurs influençant la persévérance scolaire. Toutes les raisons énumérées et le contexte d'avant les Fêtes sont propices à lancer un message clair aux parents, aux employeurs et aux étudiants : les études sont la priorité! », explique Josiane Bergeron, coordonnatrice du Projet PRÉE.

Plusieurs actions mises de l'avant

Pour rejoindre les adultes et les jeunes et diffuser l'importance de prioriser les études, plusieurs initiatives sont en cours :

- Campagne d'affichage dans les autobus de la Société de transport de Sherbrooke (STS) et dans les écoles secondaires;
- Diffusion de messages à la radio;
- Circulation d'une capsule vidéo [Concilier études-travail en 30 secondes](#) dans les réseaux sociaux;
- Capsules d'information aux employeurs conciliants de l'Estrie pour la gestion des horaires des étudiants-employés;

- Invitation aux différents milieux (municipal, d'affaires, communautaire et scolaire), à faire circuler le message par l'entremise de leurs outils de communication;
- Émission de ce communiqué aux médias, pour que le message soit diffusé à travers toute la région.

Jechoisismonemployeur.com : une ressource sur le web

Le site jechoisismonemployeur.com fournit à l'étudiant des conseils utiles afin de concilier études et travail. L'employeur conciliant, l'intervenant et le parent vont y trouver de l'information et des outils leur permettant d'encourager la conciliation études-travail.

Desjardins, fier partenaire de la campagne Conciliation études-travail pour une 2^e année

Desjardins fait partie des employeurs de l'Estrie (ils sont plus de 500 employeurs dans au-delà de 650 milieux de travail), qui offrent des conditions favorisant la persévérance scolaire et la réussite éducative. « Les employeurs ont leur rôle à jouer dans la persévérance scolaire des jeunes. En soutenant la campagne de Conciliation études-travail Estrie pour une deuxième année, Desjardins pose un geste pour l'avenir de la région. Comme employeur conciliant, Desjardins encourage les étudiants-employés à poursuivre leurs études par la mise en œuvre de conditions de travail souples et facilitantes. Nous encourageons tous les employeurs à faire de même », explique Denis Paré, président du conseil régional des caisses Desjardins des Cantons-de-l'Est.

La conciliation études-travail, c'est l'équilibre entre le temps accordé à un travail rémunéré et les études. On parle d'une bonne conciliation lorsque l'étudiant-employé donne sa priorité aux études et qu'il y consacre le temps nécessaire pour assurer sa réussite. Conciliation études-travail Estrie encourage la persévérance scolaire en sensibilisant les employeurs et les étudiants à l'importance de bien concilier les études et le travail. Occuper un emploi durant les études comporte des avantages. Il faut cependant trouver l'équilibre entre les études, les loisirs et le travail. C'est en agissant ensemble que nous pouvons créer un impact, dans l'intérêt de nos jeunes qui formeront la relève de demain. La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous!

-30-

Source : Hélène Normandin
Communications
Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE)
Téléphone : 819 847-1610, poste 18816
Helene.Normandin@cstessommets.qc.ca

Pour information : Josiane Bergeron
Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE)
Téléphone : 819 847-1610, poste 18875
Cellulaire : 819 574-3916
bergeronj@etsb.qc.ca